

Communiqué de presse - 09/05/2023

ENFANCE / JEUNESSE

ART & SPORT VACANCES, inscriptions en ligne à partir du 9 mai !

ART VACANCES

du 10 juillet au 4 août

de 7 à 13 ans.

Ateliers chaque après-midi de

14 h à 17 h ;

Différents **parcours artistiques**

Un accueil au Cyel ou dans des lieux
partenaires selon les parcours

SPORT VACANCES

du 10 juillet au 25 août

de 7 à 14 ans.

Rendez-vous chaque après-midi de

13 h 45 à 17 h 45

Une multitude **d'activités sportives**

Un accueil aux Terres-Noires

Plus d'infos sur
www.larochesuryon.fr/asv

Durant les mois de juillet et août, la Ville de La Roche-sur-Yon propose aux enfants à partir de 7 ans des activités artistiques et sportives encadrées par des professionnels. De belles occasions de leur faire rencontrer de nouvelles pratiques. **Les inscriptions en ligne débutent le mardi 9 mai sur lrsy.fr/asv**

Pour s'inscrire à Art Vacances

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 9 mai 8h et jusqu'au lundi 22 mai 18h sur www.larochesuryon.fr/asv. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

Les personnes ne disposant pas d'outils numériques peuvent contacter la Direction des affaires culturelles au 02 51 47 48 20 afin d'étudier la possibilité d'effectuer une inscription physique.

A fournir lors de l'inscription en ligne : attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle corporelle + copie de l'avis d'imposition 2021 intégral pour les personnes ne l'ayant pas encore fourni à l'accueil parents de la Ville + justificatif de domicile.

Les inscriptions sont limitées à 1 parcours par enfant, dans la limite des places disponibles.

Pour s'inscrire à Sport Vacances :

Les inscriptions se feront en ligne à partir du mardi 9 mai sur www.larochesuryon.fr/asv

Les familles n'ayant pas de compte peuvent contacter la Direction sports et jeunesse pour le créer au 02 51 47 49 17 ou à l'adresse suivante sportvacances@larochesuryon.fr

Les inscriptions sont limitées à 3 semaines maximum par enfant.

Les Yonnais sont prioritaires. Les non-Yonnais sont inscrits sur liste d'attente, et reçoivent une réponse à la clôture des inscriptions.